

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 11320 Numéro SIREN : 498 044 932 Nom ou dénomination : DANONE. COMMUNITIES

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2023 sous le numéro de dépôt 10534



20230105342021

DATE DEPOT : 21/03/2023

N° DE DEPOT : 10534

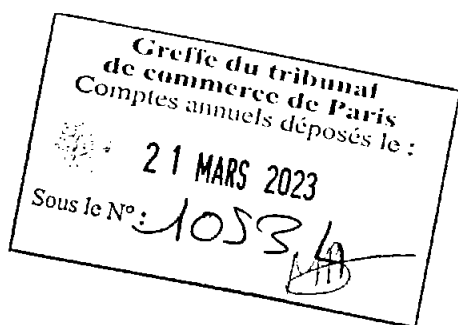
N° GESTION : 2007B11320

N° SIREN : 498044932

DENOMINATION : DANONE. COMMUNITIES

ADRESSE : 91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris

MILLESIME : 2021



Copie certifiée conforme à l'original
par le Directeur Général de DANONE COMMUNITIES
Mathias BOURDAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mathias Bourdais', written over a horizontal line.

SICAV DANONE COMMUNITIES

90 Bd Pasteur - 75015 PARIS - RCS Paris 498 044 932

Dépôt des Comptes Annuels

FIVG - Fonds d'investissement à vocation générale
d'AMUNDI AM à 4 compartiments (SICAV)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Comptes certifiés conformes à l'original
par le Directeur Général

Fabrice DE SOUSA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabrice De Sousa', written over a horizontal line.

DANONE.COMMUNITIES

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DANONE.COMMUNITIES constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas

Stéphane COLLAS

DANONE COMMUNITIES

Société d'Investissement à Capital Variable

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale,
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous
présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DÉJÀ APPRouvÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

À Paris-La Défense, le 10 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas

Stéphane COLLAS

DANONE COMMUNITIES (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels consolidé

DANONE COMMUNITIES (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	87 436 158,37	91 940 969,25
OPC MAÎTRE		
Actione et valeurs assimilées		
Négo ciées sur un marché régle menté ou assimilé		
Non négo ciées sur un marché régle menté ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négo ciées sur un marché régle menté ou assimilé		
Non négo ciées sur un marché régle menté ou assimilé		
Titres de créances		
Négo ciés sur un marché régle menté ou assimilé		
Titres de créances négo ciables		
Autres titres de créances		
Non négo ciés sur un marché régle menté ou assimilé		
Organismes de placement collectif	87 438 158,37	91 940 969,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	81 839 078,17	86 323 339,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	5 597 080,20	5 617 630,20
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché régle menté ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 016,50	2 932,93
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 016,50	2 932,93
COMPTES FINANCIERS	5 702 985,48	76 408,17
Liquidités	5 702 985,48	76 408,17
TOTAL DE L'ACTIF	93 141 160,35	92 020 310,35

DANONE COMMUNITIES (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	86 972 152,99	91 669 323,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	618 820,96	273 959,77
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	381 954,63	305 528,21
Résultat de l'exercice (a, b)	-264 745,84	-273 869,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	87 708 182,74	91 974 941,38
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	5 432 977,61	45 368,97
Opérations de change à terme de devises		
Autres	5 432 977,61	45 368,97
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	93 141 160,35	92 020 310,35

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

DANONE COMMUNITIES (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

DANONE COMMUNITIES (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		0,67
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)		0,67
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	107,07	657,61
Autres charges financières		
TOTAL (2)	107,07	657,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-107,07	-656,94
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	223 652,28	271 969,09
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-223 759,35	-272 626,03
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-40 986,49	-1 243,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-264 745,84	-273 869,65

DANONE COMMUNITIES (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La SICAV DANONE COMMUNITIES est constitué de 4 compartiments :

- DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG
- DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

**DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG
(SICAV)**

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compartiment

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DANONE.COMMUNITIES PRUDENT SOLIDAIRE un compartiment de la SICAV DANONE.COMMUNITIES

Code ISIN : (C/D) FR0010439935

Fonds d'investissement à Vocation Générale (FVG) soumis au droit français

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à DANONE.COMMUNITIES PRUDENT SOLIDAIRE, vous investissez dans des produits de taux de l'Union Européenne avec un maximum de 20% dans la zone OCDE hors Europe, et dans des entreprises à caractère social

L'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée supérieure à l'ESTR capitalisé +1 %, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

De plus, le compartiment favorise des investissements ayant une approche socialement responsable en investissant, par le biais d'un fonds professionnel spécialisé (FPS), dans des entreprises à caractère social localisées dans des pays émergents.

Pour y parvenir, le compartiment a vocation à investir dans des OPC et dans des titres en direct.

Le compartiment intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection de ces titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

A titre indicatif, les critères ESG peuvent être : les solutions apportées par les produits et services pour soutenir des objectifs environnementaux et sociaux à long terme pour la dimension environnementale ; la représentation des intérêts des actionnaires au conseil d'administration ; la composition du conseil d'administration et sa gouvernance pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

Le compartiment met en œuvre une stratégie fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;

o exclusions légales sur l'armement controversé ;

o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac,

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

L'équipe de gestion s'appuie aussi sur une sélection d'OPC de taux privilégiant des approches ISR (Investissement Socialement Responsable) via une gestion de type flexible et investit dans des entreprises à caractère social à travers un fonds professionnel spécialisé (FPS danone.communities). L'approche extra-financière de ces OPC labellisés ISR peut être différente de celle d'Amundi.

La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 6.

L'exposition au risque de change pourra varier dans une fourchette allant de 0% à 30% de l'actif net.

Le compartiment ne bénéficie pas du label ISR.

Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le compartiment promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Il est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont réinvestis et/ou redistribués sur décision de la SICAV.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette SICAV reflète les prises de positions de la gestion sur les marchés de taux dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le **RESULTAT NET de -142 425,91 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **-162 118,70 EUROS**.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

-162 118,70 EUROS pour l'action DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : 522 076,69 EUROS et se décompose comme suit :

Action DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG : Report à nouveau : 522 076,69 EUROS.

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	52 981 381,61	42 481 040,78
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	52 981 381,61	42 481 040,78
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	50 128 368,71	40 984 372,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	2 853 012,90	1 496 667,90
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres Instruments financiers		
CRÉANCES		916,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres		916,43
COMPTES FINANCIERS	5 662 327,06	31 472,42
Liquidités	5 662 327,06	31 472,42
TOTAL DE L'ACTIF	58 643 708,67	42 513 429,63

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	52 883 752,99	42 408 497,48
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	265 861,66	74 530,35
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	256 215,03	135 236,82
Résultat de l'exercice (a, b)	-162 118,70	-126 286,08
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	53 243 710,98	42 491 978,57
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	5 399 997,69	21 451,06
Opérations de change à terme de devises		
Autres	5 399 997,69	21 451,06
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	58 643 708,67	42 513 429,63

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)		
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	65,79	336,16
Autres charges financières		
TOTAL (2)	65,79	336,16
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-65,79	-336,16
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	142 360,12	122 985,10
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-142 425,91	-123 321,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-19 692,79	-2 964,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-162 118,70	-126 286,08

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010439935 - DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG : Taux de frais maximum de 0,30% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2. Évolution de l'actif net au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	42 491 978,57	28 022 064,95
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	18 530 518,24	16 984 232,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 171 383,45	-2 990 607,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	275 087,27	168 939,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-48 616,41	-30 629,30
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-2 679,66	
Différences de change	0,23	-0,27
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-688 882,12	461 300,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-539 863,08</i>	<i>149 019,04</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-149 019,04</i>	<i>312 281,20</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-142 425,91	-123 321,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	114,22 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	53 243 710,98	42 491 978,57

(*) N: Résultat de la fusion absorption de la sicav DANONE COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S1 en date du 01 septembre 2021 sur la VL du 31 août 2021.

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV) FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révélaable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5 662 327,06	10,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	5 662 327,06	10,63								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers		3,22						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Achats à règlement différé	5 359 329,14
	Frais de gestion fixe	37 988,87
	Autres dettes	2 679,68
TOTAL DES DETTES		5 399 997,69
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 399 997,69

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	309 203,162	18 530 518,24
Actions rachetées durant l'exercice	-120 085,071	-7 171 383,45
Solde net des souscriptions/rachats	189 118,091	11 359 134,79
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	896 337,307	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV) FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	141 443,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	-916,43

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Le compartiment DANONE COMMUNITIES PRUDENT SOLIDAIRE de la SICAV DANONE COMMUNITIES a souscrit irrévocablement un engagement d'un montant de 4 190 000 euros envers le FPS DANONE COMMUNITIES.

Au 31/12/2021, le montant libéré s'élève à 3 451 107,00 euros.

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			50 128 368,71
	FR0013424108	AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI ACTION I C	1 602 522,31
	FR0010830844	AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM SRI - I (C)	9 775 728,03
	FR0013187325	Amundi Euro Bond ESR - S	5 317 314,73
	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	5 043 042,00
	FR0011089424	Amundi Euro Moderato Esr	10 812 096,39
	LU1328848970	AMUNDI FUNDS TOTAL HYBRID BOND I2 EUR C	1 148 697,29
	LU1861134382	AMUNDI INDEX MSCI WORLD S UCITS ETF DR H	5 305 467,06
	FR0013472479	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI	3 991 612,14
	FR0010638676	BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	1 147 539,49
	FR0011305564	FINANCE ET SOLIDARITE Z	2 009 840,00
	FR0013188737	IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	3 974 509,27
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			50 128 368,71

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV) FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-162 118,70	-126 286,08
Total	-162 118,70	-126 286,08

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-162 118,70	-126 286,08
Total	-162 118,70	-126 286,08

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG

(SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	265 861,66	74 530,35
Plus et moins-values nettes de l'exercice	256 215,03	135 236,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	522 076,69	209 767,17

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	522 076,69	209 767,17
Capitalisation		
Total	522 076,69	209 767,17

DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net en EUR	22 954 342,93	26 049 878,24	28 022 064,95	42 491 978,57	53 243 710,98
Nombre de titres	380 432,307	445 772,407	470 614,257	707 219,216	896 337,307
Valeur liquidative unitaire	60,33	58,43	59,54	60,08	59,40
+/- values nettes unitaire non distribuées		0,05	0,10	0,29	0,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,79				
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,15	-0,16	-0,17	-0,17	-0,18

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI ACTION I C	EUR	1 524,136	1 602 522,31	3,00
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM SRI - I (C)	EUR	91,7553	9 775 728,03	18,36
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	4,841	5 043 042,00	9,47
Amundi Euro Moderato Esr	EUR	104 072,542	10 812 096,39	20,31
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI	EUR	3 929,603	3 991 612,14	7,50
BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	EUR	326,356	1 147 539,49	2,16
FINANCE ET SOLIDARITE Z	EUR	19 400	2 009 840,00	3,78
IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	EUR	363,385	3 974 509,27	7,46
TOTAL FRANCE			38 356 888,63	72,04
LUXEMBOURG				
Amundi Euro Bond ESR - S	EUR	51 401,343	5 317 314,73	9,99
AMUNDI FUNDS TOTAL HYBRID BOND I2 EUR C	EUR	8 503,2	1 148 697,29	2,16
AMUNDI INDEX MSCI WORLD S UCITS ETF DR H	EUR	60 526	5 305 467,06	9,96
TOTAL LUXEMBOURG			11 771 479,08	22,11
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			50 128 368,71	94,15
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
FCPR DANONE COMMUNITIES A	EUR	4 190	2 853 012,90	5,36
TOTAL FRANCE			2 853 012,90	5,36
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			2 853 012,90	5,36
TOTAL Organismes de placement collectif			52 981 381,61	99,51
Dettes			-5 399 997,69	-10,14
Comptes financiers			5 662 327,06	10,63
Actif net			53 243 710,98	100,00

Action DANONE.COMMUNITIES SOLIDAIRE ESG	EUR	896 337,307	59,40
--	------------	--------------------	--------------

**DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT
RESPONSABLE S3 (SICAV)**

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compartiment

**DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT
RESPONSABLE S3**

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 un compartiment de la SICAV DANONE.COMMUNITIES

Classe L - Code ISIN : (C) FR0013443785

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 - L, vous investissez dans des instruments de taux des pays de l'Union Européenne, dans des actions internationales, et dans des entreprises à caractère social.

L'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée supérieure à l'ESTR capitalisé +2 %, après prise en compte des frais courants en investissant dans des fonds intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse de leurs titres.

De plus, le compartiment favorise des investissements ayant une approche socialement responsable en investissant, dans des OPC et, par le biais d'un fonds professionnel spécialisé (FPS), dans des entreprises à caractère social localisées dans des pays émergents.

La performance réelle obtenue dépendra de la rentabilité des investissements faits dans ces entreprises à caractère social qui par nature est incertaine et risquée.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques sur l'ensemble des marchés de taux et d'actions via une gestion de type flexible. Elle sélectionne des OPC essentiellement monétaires et obligataires et des OPC d'actions internationales.

Les OPC sélectionnés gérés par Amundi intègrent des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection de leurs titres en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière de ces OPC aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

A titre indicatif, les critères ESG peuvent être : les solutions apportées par les produits et services pour soutenir des objectifs environnementaux et sociaux à long terme pour la dimension environnementale ; la représentation des intérêts des actionnaires au conseil d'administration ; la composition du conseil d'administration et sa gouvernance pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

Ces OPC mettent en œuvre une stratégie fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds sélectionné peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection des autres OPC est faite en privilégiant une approche ISR (Investissement Socialement Responsable). Le compartiment investit également dans des entreprises à caractère social à travers un fonds professionnel spécialisé (FPS danone.communities). L'approche extra-financière de ces OPC labellisés ISR peut être différente de celle d'Amundi.

L'exposition du compartiment aux produits de taux pourra varier dans une fourchette comprise entre 60% et 100% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 6.

L'exposition du compartiment aux actions pourra varier dans une fourchette comprise entre 0% et 30% de l'actif net.

L'exposition au risque de change pourra varier dans une fourchette allant de 0% à 30% de l'actif net.

Le compartiment ne bénéficie pas du label ISR.

Le compartiment promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Il est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

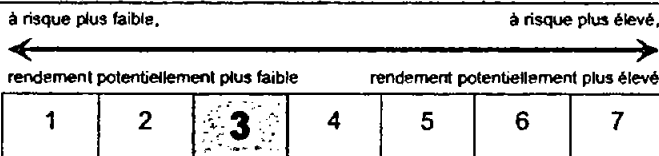
L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cette SICAV reflète les prises de positions de la gestion sur le marché des taux dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le RESULTAT NET de **-81 333,44 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **-102 627,14 EUROS**.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

-102 453,11 EUROS pour l'action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3

-174,03 EUROS pour l'action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : 478 698,90 EUROS et se décompose comme suit :

Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 :

Report à nouveau : 478 485,46 EUROS.

Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L :

Capitalisation : 213,44 EUROS.

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	34 454 776,76	23 399 889,47
Actions et valeurs assimilées		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	34 454 776,76	23 399 889,47
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	31 710 709,46	21 541 014,27
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	2 744 067,30	1 858 875,20
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 016,50	1 244,26
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 016,50	1 244,26
COMPTES FINANCIERS	40 658,42	24 174,50
Liquidités	40 658,42	24 174,50
TOTAL DE L'ACTIF	34 497 451,68	23 425 308,23

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	34 088 400,00	23 235 377,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	352 959,30	144 998,41
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	125 739,60	99 412,87
Résultat de l'exercice (a,b)	-102 627,14	-69 447,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	34 464 471,76	23 410 342,12
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	32 979,92	14 966,11
Opérations de change à terme de devises		
Autres	32 979,92	14 966,11
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	34 497 451,68	23 425 308,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		0,64
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)		0,64
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	41,28	140,11
Autres charges financières		
TOTAL (2)	41,28	140,11
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-41,28	-139,47
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	81 292,16	68 941,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-81 333,44	-69 081,44
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-21 293,70	-365,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-102 627,14	-69 447,10

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010440156 - DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 : Taux de frais maximum de 0,30% TTC.

FR0013443785 - DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L : Taux de frais maximum de 0,30% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L	Capitalisation	Capitalisation

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2. Évolution de l'actif net au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	23 410 342,12	22 988 565,35
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	12 013 985,15	1 285 021,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 420 497,33	-1 143 569,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	158 731,62	114 524,61
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-58 053,02	-14 178,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-2 729,98	-1 203,45
Différences de change	8,19	-13,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	442 225,93	250 277,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	336 926,71	-105 299,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	105 299,22	355 576,56
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-81 333,44	-69 081,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	1 792,52 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	34 464 471,76	23 410 342,12

(*) N: Résultat de la fusion absorption de la sicav DANONE COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S2 (C/D et LC) en date du 01 septembre 2021 sur la VL du 31 août 2021.

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autras	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							40 658,42	0,12
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV) FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	40 658,42	0,12								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	134,24		41,85					
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	2 016,50
TOTAL DES CRÉANCES		2 016,50
DETTES		
	Frais de gestion fixe	32 379,81
	Autres dettes	600,11
TOTAL DES DETTES		32 979,92
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-30 963,42

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3		
Actions souscrites durant l'exercice	187 695,224	11 975 603,00
Actions rachetées durant l'exercice	-22 402,036	-1 420 396,48
Solde net des souscriptions/rachats	165 293,188	10 555 206,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	537 060,453	
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L		
Actions souscrites durant l'exercice	377,336	38 382,15
Actions rachetées durant l'exercice	-1,000	-100,85
Solde net des souscriptions/rachats	376,336	38 281,30
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	567,549	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	81 166,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	125,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Le compartiment DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 de la SICAV DANONE.COMMUNITIES a souscrit irrévocablement un engagement d'un montant de 4 030 000 euros envers le FPS DANONE COMMUNITIES.

Au 31/12/2021, le montant libéré s'élève à 3 491 249,51 euros.

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV) FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des Instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			30 778 164,08
	FR0013424959	AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI ACTION P C	996 442,84
	FR0010830844	AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM SRI - I (C)	4 097 618,03
	FR0013187325	Amundi Euro Bond ESR - S	1 925 783,63
	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	6 712 944,16
	FR0011089424	Amundi Euro Moderato Esr	8 701 016,37
	LU1328848970	AMUNDI FUNDS TOTAL HYBRID BOND I2 EUR C	336 374,10
	LU1861134382	AMUNDI INDEX MSCI WORLD S UCITS ETF DR H	2 633 361,55
	FR0013472479	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI	2 514 536,98
	FR0010638676	BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	351 622,00
	LU1653749918	CPR INVEST FOOD FOR GENERATIONS I ACC	361 383,45
	FR0011305564	FINANCE ET SOLIDARITE Z	139 860,00
	FR0013188737	IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	2 007 220,97
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			30 778 164,08

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-102 627,14	-69 447,10
Total	-102 627,14	-69 447,10

	31/12/2021	31/12/2020
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-102 453,11	-69 418,74
Total	-102 453,11	-69 418,74

	31/12/2021	31/12/2020
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-174,03	-28,36
Total	-174,03	-28,36

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	352 959,30	144 998,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice	125 739,60	99 412,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	478 698,90	244 411,28

	31/12/2021	31/12/2020
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	478 485,46	244 328,14
Capitalisation		
Total	478 485,46	244 328,14

	31/12/2021	31/12/2020
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	213,44	83,14
Total	213,44	83,14

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	24 136 806,63	21 715 460,88	22 988 565,35	23 410 342,12	34 464 471,76
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 en EUR					
Actif net	24 136 806,63	21 715 460,88	22 988 465,48	23 390 985,15	34 405 970,07
Nombre de titres	383 207,776	358 507,078	369 801,796	371 767,265	537 060,453
Valeur liquidative unitaire	62,98	60,57	62,16	62,91	64,06
+/- values nettes unitaire non distribuées		0,29	0,39	0,65	0,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,08				
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,18	-0,17	-0,18	-0,18	-0,19
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L en EUR					
Actif net			99,87	19 356,97	58 501,69
Nombre de titres			1,000	191,213	567,549
Valeur liquidative unitaire			99,87	101,23	103,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				0,43	0,37
Capitalisation unitaire sur résultat				-0,14	-0,30

DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 (SICAV)

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI CONVERTIBLE CONSERVATIVE SRI ACTION P C	EUR	1 524,592	996 442,84	2,89
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM SRI - I (C)	EUR	38,4583	4 097 618,03	11,89
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	6,444	6 712 944,16	19,47
Amundi Euro Moderato Esr	EUR	83 752,203	8 701 016,37	25,25
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI	EUR	2 475,474	2 514 536,98	7,30
BFT CREDIT OPPORTUNITES IRS I-C	EUR	100	351 622,00	1,02
FINANCE ET SOLIDARITE Z	EUR	1 350	139 860,00	0,41
IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	EUR	183,518	2 007 220,97	5,82
TOTAL FRANCE			25 521 261,35	74,05
LUXEMBOURG				
Amundi Euro Bond ESR - S	EUR	18 616,138	1 925 783,63	5,59
AMUNDI FUNDS TOTAL HYBRID BOND I2 EUR C	EUR	2 490	336 374,10	0,97
AMUNDI INDEX MSCI WORLD S UCITS ETF DR H	EUR	30 042	2 633 361,55	7,64
AXA WF- GB FTR SS EQ-ICAEUR	EUR	3 128,612	932 545,38	2,71
CPR INVEST FOOD FOR GENERATIONS I ACC	EUR	2,3736	361 383,45	1,05
TOTAL LUXEMBOURG			6 189 448,11	17,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			31 710 709,46	92,01
Autres Fonds d'Investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
FCPR DANONE COMMUNITIES A	EUR	4 030	2 744 067,30	7,96
TOTAL FRANCE			2 744 067,30	7,96
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			2 744 067,30	7,96
TOTAL Organismes de placement collectif			34 454 776,76	99,97
Créances			2 016,50	0,01
Dettes			-32 979,92	-0,10
Comptes financiers			40 858,42	0,12
Actif net			34 464 471,76	100,00

Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3	EUR	537 060,453	64,06
Action DANONE.COMMUNITIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE S3 L	EUR	567,549	103,07